



Une hygiène buccodentaire quotidienne – une priorité pour les résidents en CHSLD

Montréal, le 17 novembre 2016 – Alors que débute le Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD, l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** (OHDQ) tient à rappeler au gouvernement que, dans l'ensemble, les résidents sont privés de soins d'hygiène dentaire quotidiens.

À cause de cette carence, pourtant facile à remédier, la santé générale des personnes vulnérables admises en CHSLD se dégrade rapidement, en quelques semaines. Des complications buccodentaires infectieuses apparaissent et affectent la santé générale des résidents. Des troubles de l'appétit se manifestent, voire des infections pulmonaires d'origine buccale qui requièrent davantage de médicaments, parfois même des hospitalisations d'urgence.

«Dès qu'une personne est admise en CHSLD, une évaluation de son état de santé buccodentaire devrait systématiquement être faite par un hygiéniste dentaire qui jouerait un rôle pivot dans la détermination des soins à procurer à chaque personne», propose la présidente de l'OHDQ, Madame Diane Duval, en référence au protocole établi dans la région de Vaudreuil-Soulange, au CISSS de la Montérégie-Ouest. Une hygiéniste dentaire y travaille en collaboration avec l'infirmière, l'infirmière auxiliaire et les préposés aux bénéficiaires en CHSLD formés pour répondre aux soins buccodentaires quotidiens des résidents. L'hygiéniste dentaire établit également des partenariats à l'externe avec des dentistes et des denturologistes qui acceptent de se rendre auprès des résidents avec un équipement mobile.

Lorsque nécessaire, le gouvernement doit prioriser un nettoyage de dents professionnel chez la personne dès son entrée en CHSLD et s'assurer de la présence d'un protocole de soins intégrant une approche collaborative et interdisciplinaire efficace et adaptée à chaque résident.

«Il sera important de permettre l'accès aux services en hygiène dentaire à domicile et en résidence intermédiaire afin d'agir également en amont des complications buccodentaires chez les aînés et avant leur entrée en CHSLD», de conclure la présidente de l'OHDQ, Madame Diane Duval.



À propos de l'OHDQ

L'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**, compte plus de 6 200 membres, assure la protection du public en surveillant l'exercice de la profession. L'Ordre favorise le développement professionnel des hygiénistes dentaires en matière de prévention et d'éducation et encourage l'atteinte de l'excellence dans l'exercice de la profession. L'Ordre assure le respect de normes élevées en matière d'exercice et d'éthique professionnelle pour ses membres, contribuant sans cesse à l'amélioration de la santé buccodentaire des Québécois. www.ohdq.com

-30-

Source : Diane Duval
Présidente de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**

Information : Sophie Lecavalier
Responsable des communications
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
Tél. : 514 284-7639, poste 206
Cell. : 514 222-9600
Courriel : slecavalier@ohdq.com